

Chantal MAIMON
Conseillère Municipale
Elue au Conseil d'Administration du CCAS
06210 Mandelieu la Napoule

lundi 20 octobre 2008

Centre Communal d'Action Sociale
A l'intention de Madame Ariane CEZARIAT
Directrice du CCAS de
Mandelieu la Napoule,

Objet : manifestations organisées par le CCAS

Madame la Directrice,

J'ai le regret de constater que c'est par Nice Matin de ce jour que j'apprends l'organisation de la « Semaine Bleue » de Mandelieu la Napoule. Bien que sachant que celle ci existe depuis de nombreuses années, il m'aurait paru de bon goût que tous les membres du Conseil, et moi même en particulier, soit informés en temps utile de la date et de l'organisation de cette manifestation. Je me permets de vous rappeler que tous les membres du Conseil d'Administration le sont à part entière sans aucune référence à leur appartenance à une quelconque liste au conseil municipal. Tous les membres devraient pouvoir être invités à participer à toutes les discussions et initiatives relatives aux activités du CCAS, et pas seulement pour les commissions permanentes.

On m'a prévenu vendredi 17 octobre 2008 que la commission permanente du Mardi 22 Octobre était repoussée exceptionnellement au jeudi suivant sans me donner plus d'explications, alors que la motivation pour ce report était bien claire pour la direction du CCAS.

Il est encore une fois regrettable de constater que seuls certains élus plus favorisés que d'autres soient invités à participer aux débats relatifs à l'organisation des manifestations organisées par le CCAS, et que les Conseils d'Administration ne servent donc que de chambre d'enregistrement des décisions prises en petit comité.

Il est clair que je ne m'oppose pas à l'existence de cette « Semaine Bleue » et que je voterais cette délibération si elle figure à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration du 24 octobre. En tout état de cause je souhaite que le compte rendu de ce conseil inclut ma remarque comme suit :

« Tous les membres du Conseil, sans aucune référence à leur appartenance à une quelconque liste au conseil municipal. doivent être informés en temps utile des manifestations organisées par le CCAS, et participer aux discussions préparatoires à ces manifestations » .

Je vous remercie de votre coopération

Chantal MAIMON
Conseillère Municipale, Elue au Conseil d'Administration du CCAS